



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

N° Spécial

23 mars 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCPAT du 23 mars 2020

SOMMAIRE

Avis	Date	DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL	Page
N° 2020-33	17.03.2020	Avis d'arrêté préfectoral complémentaire DCPAT n°2020-33 du 17 mars 2020 imposant à la société Transports Réunis Services des prescriptions d'exploitation afin de réglementer les installations classées pour la protection de l'environnement sises au 1 à 5 route de la Seine à Gennevilliers.	3

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Avis d'arrêté préfectoral complémentaire DCPPAT n°2020-33 du 17 mars 2020 imposant à la société Transports Réunis Services des prescriptions d'exploitation afin de réglementer les installations classées pour la protection de l'environnement sises au 1 à 5 route de la Seine à Gennevilliers.

Par arrêté préfectoral complémentaire DCPPAT n°2020-33 du 17 mars 2020 le préfet des Hauts-de-Seine a imposé à la société Transports Réunis Services des prescriptions d'exploitation afin de réglementer les installations classées pour la protection de l'environnement sises au 1 à 5 route de la Seine à Gennevilliers.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la préfecture des Hauts de Seine – direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la mairie de Gennevilliers, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>